



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LA FÉDÉRATION  
WALLONIE BRUXELLES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



### **Qualité du projet ELH13 : PASI Huy**

**Porteur de projet : SAS aux sources**

Conformément à la candidature, le plan d'action prévoit d'accroître le partenariat entre des acteurs de l'enseignement et de l'aide à la jeunesse et d'autres services connexes afin de lutter contre le décrochage scolaire. Les objectifs généraux et spécifiques restent ceux déterminés au départ, à savoir la coordination et collaboration des acteurs en présence mais aussi l'identification et la diffusion de bonnes pratiques (notamment via le site Internet). Ces objectifs amènent les acteurs à se réunir en groupes de travail actifs sur les problématiques liées au décrochage et à l'accrochage scolaire. Il s'agit véritablement de constituer un réseau local reconnaissant les identités professionnelles, les expériences et légitimités de chacun. Les objectifs semblent clairs et détaillés, la méthodologie employée pour les atteindre semble fédératrice et porteuse de sens.

Le rapport intermédiaire rend compte d'une profondeur réflexive co-construite lors des réunions de partenaires sur la problématique complexe du décrochage et des enjeux qui y sont relatifs. Cette réflexivité est permise par le groupe de travail qui pilote les groupes de travail et articulent les réflexions. Les réunions sont régulières, structurées et structurantes, animées en qualité.

Nous prenons acte des défis rencontrés dans le déploiement du projet qui sont la suite des réflexions amorcées lors des groupes de travail. Ces défis relèvent de la mise en action concrète au sein des écoles partenaires en soulignant avec clairvoyance la nécessité de mobiliser l'ensemble des acteurs en leurs seins.

En termes de dispositifs préexistants, le plan d'action prévoit de tenir compte de l'existant dans les établissements tout en mettant en évidence les liens organiques prévus avec les différents projets Accrojump. Il est à noter qu'il y a plusieurs projets FSE qui s'imbriquent et qui incluent, avec des configurations distinctes, des établissements scolaires repris dans le réseau PASI. Il apparaît dès lors primordial de ne pas faire double emploi sur les actions menées et d'apporter une distinction claire entre les projets (ELH 13 - ELH 14 - ALH 20 - ALH 21). Pour ce qui relève des nouveaux dispositifs, nous en relevons de trois types : les cellules de concertation locale sont mises en œuvre via ce projet dans les trois écoles partenaires (permettant notamment l'articulation avec les projets Accrojump); le groupe de travail transversal et le groupe protocole. Chaque dispositif est doté d'objectifs spécifiques clarifiés en séance et dans les documents de travail.

Nous actons que les résultats de la mise en œuvre sont déjà tangibles sur le terrain via la mise en place de ces groupes de réflexion à différents niveaux. En outre, cela se traduit opérationnellement par les cellules de concertations et une identification des actions à mettre en œuvre dans les écoles sur base des réflexions menées dans le groupe transversal et dans le groupe de travail protocole.

L'évaluation du fonctionnement de ces nouveaux dispositifs, du suivi et des résultats obtenus est prévue et est pour partie formalisée avec des outils pour ce faire (tableau de conceptualisation de l'évaluation). Au-delà de l'intention de l'évaluation, les critères sont déterminés et les données à recueillir sont identifiées pour mesurer la portée de l'action et des actions menées.

Pour ce qui concerne le partenariat, des modifications ont été opérées et actées par le CCGPE. La répartition des tâches qui en découle a été également clarifiée.

La plus-value de ce projet est indéniable, que ce soit au niveau de la profondeur réflexive, la qualité et la quantité d'acteurs réunis par ce projet et les engagements qui en découlent. Il s'agit d'une lutte contre le décrochage qui articule la réflexion avec l'accrochage. L'accent est mis sur la prise de conscience des enjeux, en inter réseaux, et de la complémentarité nécessaire entre les acteurs pour collaborer et coopérer efficacement tout en gardant le jeune au centre des préoccupations.

Enfin, en termes de pérennisation, le travail de réflexion amorcé et l'énergie concédée au déploiement des cellules de travail porteront dans la durée, au-delà de financement notamment par l'identification des acteurs et des problématiques. Les comptes rendus des réunions sont des traces importantes et de véritables ressources réflexives. De plus, le travail amorcé au départ des vignettes permet aux acteurs de s'ajuster dans leurs complémentarités, de se connaître pour mieux se reconnaître par la suite. Le site internet et les journées de diffusion sont également de belles opportunités de faire perdurer les réflexions voire même de lancer de nouvelles actions de lutte contre le décrochage.